

Ne laissons pas le travail nous tuer, toutes et tous en grève le jeudi 3 octobre pour nos conditions de travail



Une prise de conscience est-elle en train d'avoir lieu dans l'Education Nationale ? Le suicide sur son lieu de travail de Christine Renon, directrice d'école à Pantin, secoue une grande partie d'entre nous depuis quelques jours. Ce nouveau suicide fait écho à bien des tragédies rencontrées par les personnels depuis des années y compris dans notre académie. Le suicide qui a endeuillé nos collègues dans le 04 et le geste désespéré d'une professeure des écoles dans les Bouches-du-Rhône nous rappelle cette réalité, pourtant systématiquement occultée : notre travail tue. Oui, lorsque la souffrance est trop forte, lorsque l'isolement est trop grand, nombre d'entre nous mettent fin à leurs jours.

Il faut dire que notre ministère et toute son administration se donnent beaucoup de mal pour passer sous silence la souffrance au travail que nous subissons et qu'il contribue à produire. Trop généralement, l'Education Nationale et ses services renvoient ces drames humains à des responsabilités individuelles ; « Il avait des problèmes dans son couple », « elle n'arrivait plus à mener sa vie sur tous les fronts ». Parmi celles et ceux confrontés à ce type de situation, qui n'a pas entendu ce genre de phrases lorsqu'un-e collègue en vient à agir de façon désespérée ? Alors que dans de très nombreux cas la question des conditions de travail ne peut pas être évacuée, notre administration tend pourtant à réduire strictement les suicides de ses agent-es à des « problèmes personnels ».

Dans le cas de Christine Renon, on se dit que l'administration va avoir du mal à fuir une nouvelle fois ses responsabilités. Dans une série de courriers, notre collègue met directement en cause l'institution et établit clairement un lien entre son geste et les agissements de l'administration. Elle y pointe l'autoritarisme, l'infantilisation, l'humiliation, les pressions hiérarchiques, qui affectent profondément les personnels et que nous dénonçons depuis des années. Et pourtant. La première réaction du DASEN de Seine-Saint-Denis n'a pas été d'apporter son soutien aux équipes touchées, mais plutôt de leur rappeler « un devoir de réserve » qui n'existe pas. Ni le DASEN, ni l'IEN, ni même Jean-Michel Blanquer n'ont daigné être présents à la cérémonie d'hommage qui lui a été consacrée. Les mots manquent pour exprimer dégout et colère.

Ce lundi 30 septembre, les drapeaux seront bien en berne sur les façades des écoles, mais ce ne sera pas en hommage à nos collègues disparues.

Ne rien entendre, ne rien voir, ne rien dire, voilà la politique de l'Education Nationale en matière de souffrance au travail. Pourquoi agir ainsi ? Pour ne pas avoir à remettre en cause le management exercé par le ministère et surtout masquer son inaction en matière de santé au travail. Ce n'est désormais un secret pour personne, la médecine du travail y est réduite à sa plus simple expression. Alors que comme tout employeur a le devoir de protéger ses agent-es et de veiller à leur santé, notre ministère se soustrait à ses obligations depuis des années. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : dans toute l'académie d'Aix-Marseille, il n'y a par exemple qu'une seule psychologue pour 58 551 agent-es. Mais casser le thermomètre ne fait pas pour autant baisser la température.

Si nos pensées vont en tout premier lieu aux proches des toutes et tous nos collègues victimes du travail, la tristesse se mêle à la colère. Cela doit changer, cela doit changer pour de bon. Pour que les maux de nos collègues ne restent pas lettres mortes, nous avons la possibilité d'agir. Faisons la toute la lumière sur la souffrance au travail dont trop d'entre nous sont les victimes et mettons notre employeur face à ses responsabilités !

C'est la raison pour laquelle les syndicats SUD éducation 13 et CGT Educ'action 13 ont décidé d'appeler à la grève les personnels pour le jeudi 3 octobre 2019. Cette journée sera particulièrement symbolique puisqu'il s'agit du jour de la réunion extraordinaire du CHCST départemental du 93. Rendons hommage à notre collègue à notre façon puisque l'Education Nationale ne veut pas le faire. Un rassemblement hommage sera organisé à 12h15 devant la DSDEN 13 pour exiger que des mesures urgentes soient prises en matière de prévention et de santé au travail.

Aux côtés des autres organisations syndicales, SUD éducation 13 et la CGT Educ'action 13 sont déterminés à poursuivre l'action pour l'amélioration des conditions de travail et la santé des personnels. Une intersyndicale est en cours dans les Bouches-du-Rhône, la CGT éduc'action 13 et SUD éducation 13 proposeront entre autre le dépôt d'une alerte sociale. Battons-nous toutes et tous ensemble pour que de tels drames de se reproduisent plus jamais.